

LES 12 ET 13 JUIN À BLOIS

Bac pro : 40 ans ! Et maintenant ?

Ces cinq dernières années, la voie professionnelle du lycée a subi deux réformes guidées par l'exigence patronale d'une formation professionnelle initiale répondant à leurs besoins immédiats. Créé il y a 40 ans, le bac pro est plus que jamais sous la pression de la logique d'employabilité immédiate. Après les conséquences du quinquennat Blanquer et le regard sur les lieux d'apprentissage, la 3^e édition des Ateliers de la voie professionnelle sera l'occasion d'interroger les liens entre l'évolution des formations professionnelles et celle du marché de l'emploi.

Jeudi 12 juin

10h - 12h30 : Atelier 1

Pourquoi un bac pro ?

Quelles évolutions en 40 ans ?

Éclairage par les travaux de Lucie Tanguy

Fabienne Maillard, *Professeure en sciences de l'éducation à l'Université de Paris 8*

12h30 - repas

14h - 15h30 : Atelier 2

Comment la responsabilité de l'insertion professionnelle et de l'employabilité a été imposée au lycée professionnel ?

Fabienne Maillard, *Professeure en sciences de l'éducation à l'Université de Paris 8*

15h30 - pause

16h - 17h30 : Atelier 3

Pour répondre aux injonctions d'employabilité : quelles évolutions des petits diplômés et quels effets sur l'insertion pro des jeunes ?

Fanny Renard, *Professeure de sociologie, Gresco, Université de Poitiers*

Brigitte Trocmé, *Ancienne adjointe à la sous directrice des lycées et de la formation professionnelle, Dgesco*

Vendredi 13 juin

9h - 10h30 : Atelier 4

Formations professionnelles low-cost : un objectif orchestré pour tous les publics ?

Table ronde avec Vincent Lalouette de la FSU-TEIOS et Jérôme Dammerey du SNUEP-FSU

10h30 - pause

11h - 12h30 : Atelier 5

Apprentissage, histoire et évolution récente de la mise en concurrence avec la formation professionnelle sous statut scolaire.

Arnaud Pierrel, *Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris Nanterre*

12h30 - repas

14h - 15h30 : Clôture syndicale

Comment l'Éducation nationale forme et oriente pour répondre aux exigences d'employabilité du patronat ?

Avec des représentant-es de syndicats de la FSU : SNUEP-SNES-SNEP-SNESup-SUI